

Formulaire de demande de bourse au FAJDB

CRITÈRES À RESPECTER

- A) Sont admissibles :
- a) les élèves du niveau primaire, du niveau secondaire et de l'éducation des adultes inscrits dans une école ou centre desservi par le SERF;
 - b) ceux et celles qui, dans la présentation, fournissent :
 - une preuve de mise en marche du projet
 - une prévision budgétaire
 - les objectifs qui se doivent d'être en lien direct avec l'éducation;
 - c) les projets individuels ou collectifs;
 - d) les projets individuels présentés par les élèves se distinguant par leurs efforts et leur travail soutenus;
 - e) les projets soumis avant minuit le **15 janvier** de chaque année scolaire et adressés au secrétaire-trésorier du SERF.
- B) Versement de la bourse :
- Une facture de la réalisation du projet doit être acheminée au SERF pour le versement de la bourse.
- C) Chaque demande devra contenir :
- a) le titre du projet;
 - b) la description du projet :
 - 1. objectifs
 - 2. contenu détaillé du projet
 - c) les prévisions budgétaires accompagnées de la description des moyens de financement et des subventions obtenues par d'autres organismes.
- D) Chaque demande devra par la suite être acheminée à la personne occupant le poste de secrétaire-trésorier du SERF.

C) Prévisions budgétaires, description du financement, factures prouvant la mise en marche du projet :

DÉPENSES	Coût (\$)
TOTAL	

REVENUS	MONTANT (\$)
TOTAL	

Retourner à : Secrétaire-trésorier, SERF
9 rue Napoléon, Sept-Îles (Québec) G4R 3K5
Tél : (418) 962-5375 1-800-463-1734
Télécopieur : (418) 968-4342

